

ÉDUIQUER DANS LA NATURE

Freins identifiés : synthèse des enquêtes + compléments

Société, relation à la nature et perceptions

- La peur de la nature
- La perception faussée de la nature dans les medias : mise en avant du risque, exceptionnel, aventure...
- Manque de connaissance sur le public : savoir où en est le public pour savoir où on peut l'emmener
- Nécessité de clarifier les objectifs auprès du public : pourquoi on veut sortir ?
- Le manque de vécu dans la nature
- La recherche d'un confort maximum, l'éloignement des personnes de la nature et leur manque de « vécu dans », l'aseptisation des modes de vie, etc.
- Le mythe du risque zéro : Peur de ce qui n'est pas maîtrisé, peur de se salir, peur de la météo... On voudrait une nature ordonnée et aménagée. C'est ce qui se fait de plus en plus (voie verte...).
- La diminution des espaces de liberté non aménagés
- La nature, bien de consommation : l'aspect non contrôlé d'une animation nature peut engendrer de la frustration : les espèces ne sont pas forcément visibles, il y a du brouillard... Et il faut être patient ! Dans une société où tout doit aller vite...
- Perte du lien avec le milieu agricole / démarche « citadine » de l'animation nature
- Évolution de la place du bénévolat dans les structures et manque de valorisation de ce bénévolat

Reconnaissance de l'éducation dans la nature

- Manque de compétence en communication
- Manque de communication et de valorisation, manque de stratégie
- Manque de présence sur la scène politique nationale
- Les priorités du développement durable : la montée en puissance du DD se fait au détriment de l'éducation dans la nature. On lui préfère les thèmes comme l'énergie, les déchets...
- Des élus difficiles à convaincre : dans un contexte politique avec une absence de vision à plus de 6 mois, peu d'élus sont convaincus de la nécessité d'une éducation dans la nature (manque de volonté, manque d'investissements...).
- Manque d'apparition de l'éducation nature dans les documents de type chartes...
- Notre propre positionnement dans les débats EEDD, on parle peu d'animation nature
- Le milieu de l'éducation nature est connoté politiquement et socialement
- Image du métier d'animateur en général
- Manque de positionnement de l'éducation nature dans le grand groupe de l'éducation
- Déficit de la culture nature au niveau de l'éducation nationale : enseignants, famille...
- Manque de reconnaissance de la transversalité de ce que peut être une animation nature
- Manque de reconnaissance de la diversité des publics pour l'éducation à la nature
- Absence d'identification des enjeux qui sont liés à la protection de la nature et de la biodiversité de la part du grand public
- Difficulté d'évaluer l'impact de nos actions autrement que par le nombre de participants
- Peu de sensibilisation de la hiérarchie dans les Réserves Naturelles
- Manque de reconnaissance de la compétence et du métier d'animateur nature
- Manque de professionnalisme certaines fois
- Manque de défense du métier d'animateur nature (syndicat...)
- Manque de relations humaines avec les institutions et manque de connaissance de l'organisation de ces institutions
- Manque de diplômes professionnels spécifiques à l'animation nature au niveau national

Relation à la réglementation

De manière générale

- **Excès sécuritaires.** La législation est contraignante et à tendance à se durcir.
- **Manque de connaissance du cadre réglementaire,** manque de clarté de certaines réglementations et manque de clarté de certains termes (bivouac...). Du coup peur de cette législation.
- **Différences de réglementations au niveau des différents publics et au niveau géographique** (disparités selon les territoires et les échelles)

Dans les milieux naturels

- **Interdictions :** dans certains espaces (ex : parcs nationaux), on ne peut pas cueillir, on ne peut pas bivouaquer, on ne peut pas faire du feu...
- **Peu de marge de manœuvre :** difficulté à faire découvrir certains espaces et espèces protégés sans engendrer de dérangements
- **Place de l'éducation par rapport à la gestion des milieux :** dans les réserves naturelles, l'éducation ne bénéficie pas des mêmes avantages que la gestion : moyens logistiques pour ravitaillement, autorisation de capture...
- **Interdiction de manipulation des espèces protégées** (amphibiens...)

Pour l'accueil des publics

- **La responsabilité des encadrants** (enseignants, animateurs...) est de plus en plus engagée.
- **Complexité et délais administratifs,** notamment pour les classes de découverte.
- **Les normes sur l'hébergement, l'alimentation et l'hygiène.**
- **Les normes d'encadrement** (BE AMM...) : dur de trouver toutes les compétences (animation, prérogatives pour l'encadrement, etc.) ; et à un coût financier acceptable

Accès aux sites

- **Droits de passage :** accès aux propriétés, terrains privés, non respect de la réglementation, paiement de droits de passage.
- **Interdictions de bivouac et de faire du feu.**
- **Privatisation de l'espace**

Moyens matériels et financiers

Matériels

- **Outils clés en main :** danger pour la créativité des animateurs, cœur de notre métier
- **Manque d'aménagements adaptés :** commodités pour les scolaires (toilettes...), équipements sécurisés (pistes cyclables, chevaux...).
- **Suivi des aménagements :** pas d'anticipation et donc pas de moyens
- **Fermeture des milieux naturels :** disparition de l'agriculture de montagne...
- **Manque de moyens de transports adaptés.**

Financiers

- **Coût des transports**
- **Coût des séjours de vacances et baisse des aides :** malgré des salaires bas pour les animateurs, le coût reste élevé pour les familles. De plus le nombre de journées financées par la C.A.F. a diminué.
- **Baisse de la durée des séjours** qui demandent autant de coordination que les séjours d'une semaine.
- **Volonté des financeurs d'afficher un certain volume de public touché :** ça joue sur le rapport qualité / quantité / coût
- **Baisse des budgets EE dans les Réserves Naturelles :** baisse globale du nombre d'animation au sein de RNF, la demande et le coût augmentent mais pas les budgets, pas ou peu de financements pour les actions d'éducation : comment réaliser des activités « non rentables » ?
- **Difficulté pour trouver des partenaires financiers**
- **Charges administratives lourdes** pour le montage des dossiers
- **Aides extra et para scolaire :** nébuleuse et baisse
- **Mécénat et déontologie :** quel discours, comment s'adresser à eux

- **Politisation des aides** : instrumentalisation des associations
- **Modernisation de la loi d'orientation des finances** : difficulté de mise en œuvre de cette loi, positionnement des associations vis-à-vis des marchés publics, évolution de la fiscalité (on risque d'arriver rapidement à un assujettissement à la TVA)
- **Centres d'hébergement** : entretien coûteux et normes complexes
- **Collectivités** : demande d'animations sans source de financements
- **Décentralisation** : les missions n'ont pas été clairement définies dans les collectivités, pas d'opérateur précis
- **Prix des outils pédagogiques**

Organisation et formation des acteurs

De manière générale

- **Manque de formation** des animateurs : difficile d'avoir la double compétence éducation / naturaliste, manque de connaissances des trucs et astuces pour vivre dehors, manque de souplesse face aux aléas des projets, manque de connaissance des dispositifs de financement des formations, manque d'immersion dans la nature dans les formations professionnelles.
- **Manque de connaissance des possibles dans la nature**
- **Formation terrorisante**, notamment pour les BAFD
- **Manque de valeurs partagées sur pourquoi sortir**
- **Manque de temps**, de disponibilités.
- **Méconnaissance de l'existant**, notamment des outils
- **Difficulté à travailler en partenariat** (notamment avec les institutions).
- **Manque de liens entre EE et éducation populaire**
- **Problème de lisibilité et de communication** : logo, slogan et acronymes trop nombreux
- **Manque d'équipement adapté du public**
- **Manque de défense du métier d'animateur nature** (syndicat...)
- **Évolution de la place du bénévolat** dans les structures et manque de valorisation du bénévolat

Dans les territoires

- **Concurrence entre les associations** : tiraillements et concurrence entre associations militant pour une même cause, difficulté à travailler en réseau.
- **Concurrence avec les structures publiques et privées** : ne pas rentrer en concurrence avec les professionnels locaux (AMM...), sortie gratuite organisées par certains Parc National...
- **Pas de compétence animation** dans certaines Réserves Naturelles

Par rapport à l'Éducation nationale

- **Manque d'interventions dans le secondaire** : collèges, lycées
- **Manque d'informations sur les orientations vers les métiers de l'animation nature**
- **Manque de motivation des élèves**
- **Partenariat entre Éducation nationale et EE difficile**
- **Manque de connaissance et de vécu des pratiques**
- **Manque de reconnaissance de l'EE dans le cadre de la formation IUFM**
- **Manque de reconnaissance** :
 - Vision EDD déconnectée de la nature.
 - Manque de reconnaissance de certaines pratiques (cuisine sauvage...) au sein de l'Éducation nationale.
 - Manque de motivation de certains enseignants.
- **Manque de moyens** :
 - Peu de portes d'entrée dans les établissements scolaires.
 - Montage de projet : manque de temps et de moyens pour les enseignants, lourdeurs administratives.
 - Manque de temps pour sortir de l'école (peu de place pour autre chose que le socle commun dans les nouveaux programmes).
 - Coût d'intervention trop élevé pour les établissements.

ÉDUIQUER DANS LA NATURE

Leviers et besoins identifiés : synthèse des enquêtes

LEVIERS... À DÉMULTIPLIER ?

Par rapport à la société

- Situation actuelle opportune : la dynamique du Grenelle, le « naturel » et l'environnement qui ont le vent en poupe.

Par rapport aux publics

- Les jeunes générations sont plus sensibles à la nature et à la biodiversité.
- Les sites naturels remarquables attirent le public.
- Bénéficiaire d'agrément : Éducation nationale, Jeunesse et Sports... Atteste du sérieux des animations.

Par rapport aux acteurs

- Une bonne connaissance des risques et des moyens de les prévenir.
- Le dynamisme et la motivation des animateurs, de certains enseignants et des élèves.
- Le partenariat et le travail en étroite collaboration avec les institutions : avec les Inspections Académiques pour la diffusion d'informations, avec les propriétaires pour l'accès aux sites, avec les PNR pour la communication...
- Dédramatiser la nature et accompagner les enseignants et éducateurs dans l'interprétation des directives émanant des Ministères.
- Les financements publics quand ils existent : certains départements prennent en charge les déplacements, financent des animations à destination des habitants du département...

BESOINS... À COMBLER ?

S'informer et se former

- Dégager du temps pour se former et échanger : arrêter de courir.
- Mettre en place des temps d'échanges de pratiques et de connaissances.
- Formations : naturaliste, en animation de réunion, sur la législation, sur la prévention des risques
- Appui au montage et au suivi de projet : accompagnement, tutorat, recensement des possibilités de financements, communication...

S'organiser, mutualiser les moyens et rester vigilant

- Structuration des réseaux : renforcer la culture du réseau et du partenariat, mise en place de structures relais, meilleure diffusion de l'information.
- Mise en place de partenariats inter-associatifs.
- Porter une parole commune : pour préserver le droit à une nature libre et gratuite, pour faire valoir les intérêts d'une éducation dans la nature.
- Base de données de ressources, d'expériences, d'idées...
- Création d'outils communs : une malle de type Ricochets sur la biodiversité, une photothèque...
- Communiquer et faire la promotion des activités dans la nature.

Dans les territoires

- Mise en place d'un schéma départemental pour mettre en adéquation les programmes, les actions et les moyens.
- Mise en place d'un schéma régional de coordination des actions touristiques dans les Réserves Naturelles à destination du grand public.
- Développer les approches multi-patrimoniales.

Gagner en reconnaissance et en visibilité auprès des institutions et du public

- Travail de lobbying : Éducation nationale, Jeunesse et Sport, MEEDDAT...
- Reconnaissance de l'éducation à l'environnement en tant que service public.
- Mettre en avant les intérêts d'une éducation dans la nature au travers d'un argumentaire : support à l'épanouissement de l'individu, lien entre DD et nature, source d'émerveillement (l'extraordinaire des choses simples)...
- Inscrire l'éducation à la biodiversité et à la nature dans les programmes scolaires et renforcer les partenariats avec les acteurs de l'éducation à l'environnement et ceux de la gestion et de la protection de la nature.
- Instituer un système de bourses, d'appels à projet ou de subventions financés par des fonds publics et dédiés à l'éducation à l'environnement.

AU NIVEAU QUANTITATIF...

Les 3 points qui sont le plus ressortis dans les enquêtes sont :

- les freins financiers,
- les problématiques de sécurité et de réglementation,
- le besoin de temps d'échanges de pratiques et de connaissances.